Le Turlupin

N°17

Le journal de l'association Senlis Est quartier Saint Vincent

www.senlis-bastion.fr

Sommaire

Édito p1
Rencontre d'automne p2
Réunion publique.....p3
Marché de Noel p4
Les yeux baissés p5
Chat Alors.....p6
Notre Patrimoine.....p7
Cadeau royal p10
Annonces p12

Le Turlupin vous recommande

Les routes de Guillaume et d'Isabelle

Par Solène Nonette

Ce roman est l'histoire d'Isabelle et de Guillaume pendant une année-clé de leur existence

contacter l'auteure :

dompedron@wanadoo.fr

Éditorial

Un mois de décembre bien rempli !

En cette fin d'année juste avant la préparation de vos fêtes familiales, vous avez été nombreux à participer à notre concert offert par notre association. Notre invité, Emmanuel Andertal, chanteur guitariste senlisien nous a ravis par ses interprétations de chansons françaises que nous avons tous en tête.

Aussi nombreux ont été les visiteurs et le public qui ont écouté les chants traditionnels Ukrainiens dans la chapelle de l'ancienne Abbaye, et visité le marché de Noël que nous a offert le Centre Culturel Anne de Kiev.

Merci en particulier à Monsieur Philippe Revello chef d'établissement du Lycée d'avoir permis l'accueil de ces manifestations.

En ce mois de décembre fut également organisée par la Mairie une réunion publique des habitants du quartier Saint Vincent. Nos pré-informations par notre « lettre du Turlupin » diffusée par Internet, et nos recommandations d'organiser un co-voiturage, ont permis à nos voisins de ne pas être pris de court pour assister à cette rencontre avec les élus et responsables de services de la Mairie. Comme souvent dans ce genre de réunion, les discutions s'attardent sur des détails, chacun s'attachant à son proche environnement, plutôt que défendre l'intérêt général.

Enfin, voici cette fin d'année qui clôt également notre exercice. Merci aux 110 adhérents qui nous ont soutenus. Cette année nous avons prévu notre assemblée générale en février. Le temps de la galette sera alors un peu passé, nous innoverons comme d'habitude pour une formule un peu modifiée.

Vous trouverez une invitation jointe à ce Turlupin.

À propos de cette Assemblée Générale, étant donné la disponibilité devenue réduite ou nulle de certains membres et par ailleurs la venue de nombreux nouveaux voisins, il devient opportun de renouveler notre groupe d'animation. Aussi je vous invite à me faire part de votre intention de consacrer un peu de votre temps et de votre compétence en présentant votre candidature à créer ce nouveau groupe qui, selon nos statuts doit être au nombre de 5 à 7 membres.

Enfin, je remercie tous les membres organisateurs et participants qui ont contribué à la bonne réussite de nos manifestations.

Je souhaite à chacun de vous, chers voisins, une excellente année 2018 et je compte toujours sur votre soutien et votre participation à nos actions.

Très cordialement,

Jacques Marie Broust

Président

Notre rencontre d'automne

Un gouter musical

L'année dernière durant notre rencontre « Nos voisins ont du Talent ! » nous avions découvert des dons insoupçonnés chez nos proches voisins dans des domaines d'activité les plus inattendus.

Cette année nous avons découvert un chanteur guitariste interprète et compositeur authentiquement Senlisien, preuve nouvelle de la grande richesse culturelle souvent méconnue des Senlisiens.

En ce samedi 2 décembre **Emmanuel Andertal** a ravi de ses interprétations la cinquantaine de nos adhérents et invités, enchainant des répertoires de chansons que nous avons tous en tête : Jean Ferrat, Georges Brassens, Jacques Brel, Jacques Dutronc, Charles Trenet, Charles Aznavour, Joe Dassin, Hughes Auffray, Michel Delpech… jusqu'à Carla Bruni et tant d'autres…
Ce fut une heure trente d'enchantement dans cette magnifique « salle des Pères » datant du XVII° siècle amicalement mise à disposition par Philippe Revello, chef de l'établissement, que nous remercions chaleureusement.
Cette rencontre fut suivie par le partage de quelques cakes, tartes, tuiles, macarons et autres pâtisseries que chacun avait apportés, accompagnés de boissons offertes par l'association.

Une belle animation que nous chercherons à renouveler.

Jacques Marie Broust

Réunion publique du quartier avec la Mairie

Ce lundi 18 décembre, la salle de la Maison des Loisirs était un peu fraîche mais les résidents du quartier s'échauffèrent toutefois en tentant d'exprimer leurs remarques et suggestions face à Mme le Maire et son équipe. Les problèmes soulevés n'étaient pas nouveaux, ils avaient déjà été majoritairement évoqués lors de la déambulation municipale dans notre quartier le 20 septembre, ainsi qu'au cours de plusieurs rencontres entre notre Bureau avec les élus.

Il s'agissait donc de faire le point. Où en étions-nous ? Que faut-il retenir de cette réunion ?

- La circulation et le stationnement dans nos vieilles rues ont été évoqués. Un point de vue réciproque a été reconnu selon lequel le règlement concernant la zone de rencontre qui s'applique à notre quartier, comme dans le reste du secteur sauvegardé, est encore mal appliqué et que la signalétique doit être révisée et mieux adaptée (types, emplacements, hauteur des panneaux). Des contrôles de vitesse par « radar pédagogique » pourront être temporairement installés. Le stationnement rue de Meaux et la vitesse excessive malgré la limitation de vitesse a donné lieu à de nombreuses réflexions ainsi que son passage éventuel en sens unique (mais quel sens ?).
- La création d'un rond-point expérimental à l'angle cour Albert Ier/rue Bellon, n'a pas été retenue en raison du fait que, jusqu'à aujourd'hui, il n'a pas été enregistré d'accident en ce lieu. Un aménagement sera inclus dans le projet du « pôle d'échange multimodal » sur la place de la gare et de la réalisation de l' « éco-quartier » de la gare incluant un parking souterrain de 150 places publiques. Projets prévus pour …2020.
- Côté nuisances, police municipale et gendarmerie patrouillent régulièrement, le problème étant de prendre les contrevenants sur le fait et ça… ce n'est guère évident. Les résidents souhaitent davantage de contrôles, caméras de surveillance, éclairage notamment sous la poterne et près de la rivière.
- Les pavés sont également en très mauvais état et dangereux dans cette zone, comme dans la plupart de nos rues.
- Le problème des berges de la Nonette et de leur entretien a été longuement évoqué ainsi que le partage des responsabilités. Il a été évoqué l'importante population de ragondins détruisant les berges de la rivière ainsi que l'élimination de ces rongeurs.
- Le comblement d'importants trous dans certaines allées du rempart Bellevue ont effectivement été comblés à la demande des riverains.
- La vitesse excessive et le passage des véhicules rue St Etienne deviennent des problèmes urgents à traiter ainsi que l'entretien de la voirie, des suggestions ont été proposées par des riverains. Il a aussi été évoqué la possibilité d'une passerelle piétons en complément du pont St Etienne, extrêmement dangereux en l'état actuel.

Ragondin

L'équipe municipale a tenu à expliquer et à défendre son action. Mme Loiseleur s'est montrée très compréhensive et à l'écoute des questions et requête posées par l'assistance, mais les problèmes budgétaires restent le frein essentiel à la plupart des demandes ou suggestions formulées. Nous sommes un brin restés sur notre faim mais l'intention était bonne. Nous les remercions d'avoir organisé cette rencontre et continuons à suivre ces différents sujets.

Vu le bureau de l'association

Marché de Noël à Saint Vincent

Un grand Merci au Centre Culturel Anne de Kiev, ainsi qu'à la direction de l'établissement du Lycée Saint Vincent d'avoir offert un week-end animé les 16 et 17 décembre. Nous sommes heureux et reconnaissants aux organisateurs d'avoir entrepris cette heureuse initiative dans notre quartier habituellement bien à l'écart de toute animation ou décoration.

- Un magnifique concert a été donné en la Chapelle de l'ancienne Abbaye par la chorale Ukrainienne Saint Volodymyr le Grand qui pendant 1heure1/2 ont chanté un répertoire de chants traditionnels Ukrainiens. Un public principalement senlisien a rempli la chapelle à la surprise et la satisfaction des organisateurs.

- Saint Nicolas a rencontré les enfants après l'office du dimanche matin et les a récompensé pour leur sagesse…

- L'après-midi, différents artisans d'origine diverses, y compris de notre quartier, ont présenté de magnifiques stands dans la salle des Pères que nous connaissons bien. Nous y avons découvert des habits et accessoires d'inspiration ukrainienne ; des reproductions de tableaux, des bijoux, des icônes, des livres et documents ; ainsi que des pâtisseries et un bon vin chaud bien venu par la fraicheur ambiante.

- L'inauguration de ce marché de Noël a été honorée par la présence de Monsieur Oleg Shamshur, Ambassadeur d'Ukraine à Paris et de Monsieur Philippe Revello Chef de l'établissement Saint Vincent.

Jacques Marie Broust

Les yeux baissés

Depuis quelques mois Pierre respectait scrupuleusement le circuit qu'il s'était imposé pour sa promenade du soir. Rue de la Poterne, impasse sainte marguerite, rue de Meaux, rue st Yves à l'argent, rue des Bordeaux, rue des vignes et retour au bercail par la rue du Temple… Un besoin d'évacuer le stress d'une journée de pages blanches, une journée ordinaire d'écrivain tourmenté par son inspiration défaillante. Il comptait sur cette promenade au crépuscule pour libérer son imaginaire en berne.

Une femme aux yeux baissés empruntait le même itinéraire que lui depuis plusieurs semaines. Ce fut au cœur d'un novembre de bruine et de brume qu'il aperçut la femme aux yeux baissés! Son esprit s'enflamma d'un coup ! La jolie dame marchait, accrochée à une laisse rouge et à un petit chien blanc. Silhouette juvénile, talons plats, imper mastic, foulard hermès, archétype bourgeois assumé mais fort bien porté. Pas de problème, le style de cette promeneuse du soir s'accordait au charme des lieux.

« Curieux tout de même ces yeux baissés ! Pourquoi cette modestie, cette indifférence envers tout ce qu'elle croisait ? Ce regard perpétuellement rivé au sol révélait selon moi tous les mots de la femme et les maux de la terre. Cette jolie femme à coup sur, était terrorisée par ses proches, cadenassée par sa peur elle n'offrait aucune ouverture à ce qui l'entourait, comme prosternée devant un invisible autel. Je l'imaginais cloitrée, servile et résignée, sous constante surveillance, à grand peine autorisée à promener son chien la nuit tombée, lorsque sa silhouette devenait presque invisible. Il fallait sans doute libérer cette femme de l'emprise de ses bourreaux ! Comment faire ? Ses yeux baissés n'offraient nulle possibilité de contact visuel. Prévenir les autorités municipales ? La gendarmerie ? Quelle preuve pouvais-je apporter, si ce n'était mon intime conviction qu'un drame couvait sous ses yeux baissés, sous cette humilité affichée et ce front soumis. J'enrageais chaque soir davantage en la suivant assidûment le temps de notre promenade. Je n'osais l'aborder, elle serait bien trop effrayée, elle était sans doute surveillée par un grand frère, un mari violent, une mafia quelconque, que sais-je ? J'aurais tant aimé contempler son visage, la couleur de ses yeux, de ses cheveux cachés sous ce foulard. Une femme battue sans aucun doute, le visage couverts d'ecchymoses qu'elle tentait de dissimuler, si fragile, sans défense, humiliée, résignée, sans doute brutalisée, quel terrible destin pouvait bien être le sien ?

Je la suivais quotidiennement, son malheur m'inspirait, j'avais recommencé à écrire, les yeux baissés de la dame titillaient mon inspiration, « les yeux baissés » un joli titre en perspective ! Un embryon de roman s'ébauchait. .. Elle en était l'héroïne !

Hier soir, aux alentours de 19 h et contre toute attente, ma muse promeneuse changea d'itinéraire et s'engagea dans la rue du moulin St Etienne. Déconcerté, le chien fit un écart brutal. Il faut comprendre ce pauvre animal, ce n'était pas son circuit habituel et c'était un chien d'habitudes !!! Déstabilisée par un sol instable et le comportement de son chien, la dame aux yeux baissés chuta brutalement. La suivant de près, je me précipitai pour l'aider à se relever.

Enfin je la vis, je vis son visage, ses yeux, ses cheveux, je la vis toute entière et l'entendis hurler « foutus pavés ! Je ne cesse pourtant pas un instant de regarder mes pieds quand je balade ce crétin de Charly ! » Elle avait le verbe haut, des yeux châtaigne, la voix pointue, elle était rousse, ravissante, libérée, belle et rebelle, elle ressemblait à un écureuil furibond et n'affichait aucune ecchymose sur le visage !

Mon doux délire et mon ébauche de roman s'envolèrent d'un coup mais la dame était charmante, Charly aussi. Nous avons rendez-vous tous trois ce soir, rempart de l'escalade ! La première page de mon nouveau roman s'ouvrira peut-être bientôt… « Les yeux châtaigne », un bien joli titre !!! »

Joëlle Bosschem

Chat alors !

Parlons peu mais parlons d'eux. Parlons de ça, parlons des chats. Pourquoi ? Et pourquoi pas ? Pour une bonne raison, c'est que notre quartier se « félinise » de plus en plus. En effet, de nombreux chats et chatons livrés à eux-mêmes et affamés trainent dans les rues, les jardins, autour des habitations et tentent de trouver, les uns de la nourriture, les autres un abri, certains de l'affection, la plupart d'entre eux cherchant désespérément tout à la fois. Ce petit article s'adresse avant tout aux propriétaires inconséquents qui ne font pas opérer leurs animaux. Certes, la castration d'un matou, comme l'opération d'une femelle à un coût mais en cas de difficultés financières, les vétérinaires font des efforts de tarifs comme de conditions de règlement. L'opération de vos félins est un acte de responsabilité indispensable. Il faut bien réaliser qu'une chatte non opérée peut en 2 ans donner naissance à 25 chatons ! Le chiffre est exponentiel et effarant ! Calculez le nombre d'animaux abandonnés qui en résulte ! La meilleure façon d'aimer votre chat, c'est avant tout de l'empêcher de se reproduire. Il convient aussi de le nourrir correctement et suffisamment afin d'éviter qu'il envahisse les maisons voisines et les gamelles de ses congénères. Il est illusoire de penser qu'un chat peut se débrouiller seul, nourrir son animal est nécessaire, encore un acte de responsabilité qu'il convient d'assumer pleinement lorsqu'on adopte un animal quel qu'il soit. Ces conseils semblent superflus ou évidents pour la plupart d'entre nous, pourtant certains propriétaires négligents semblent les ignorer ! Des chats affamés errent donc dans les rues et des portées entières sont découvertes dans des lieux les plus improbables, autant le dire, miracles exceptés, les chatons sont condamnés à l'avance. Une simple opération aurait résolu le problème évitant du même coup les guerres nocturnes des mâles conquérants ainsi que les bruyantes chaleurs des femelles.

Heureux propriétaires de ces merveilleux animaux, aidez-les à exister sereinement, affectivement et confortablement, c'es la meilleure façon de les aimer.

Et n'oubliez jamais que vous êtes « félin » pour l'autre…

A ceux qui se sentent concernés. Merci et Chatlut !

2015 : L'animal devient un "être doué de sensibilité" dans le Code civil

Le Parlement reconnaît aux animaux la qualité symbolique d'"êtres vivants doués de sensibilité", dans le cadre de la loi de modernisation et de simplification du droit. Le Code civil, qui considérait jusqu'ici les animaux comme "des biens meubles", est ainsi aligné sur le Code pénal et le Code rural qui les reconnaissent déjà comme des êtres vivants et sensibles

LES CHATS EN CHIFFRES

11,41 millions de chats en France
La population féline croit à un rythme de 200000 chats par an
70 % des chats sont stérilisés
70 % des propriétaires de chats vivent dans une maison individuelle
Le chat peut courir jusqu'à 50 km/h sur de courtes distances
Il peut sauter jusqu'à 6 fois la longueur de son corps
La portée record connue pour une chatte est de 12 chatons !!!
20 kg c'est le poids du plus gros chat connu
La pupille du chat supporte 5 fois plus de lumière que la nôtre
Les oreilles du chat pleuvent pivoter sur 180°
Les chats vivent en moyenne 10 à 20 ans. Le plus vieux chat connu était âgé de 25 ans !
Son squelette comporte 40 os de plus que celui de l'homme !
Et il semblerait qu'il ait 7 vies cet heureux félin !!!!

Joëlle Bosschem

Notre Patrimoine

La présentation

Au sujet de cette institution, un court article vous a été proposé dans notre Turlupin N°3. Mais il nous a semblé intéressant de raconter le contexte de l'installation du domaine des Dames de la Présentation et de son importante extension.
Nous nous sommes pour cela largement référé à l'ouvrage « Senlis et ses Secrets » d'Henri Charles Leblanc. Ce texte, en effet révèle les rapports tendus entre les Échevins (élus) de la ville et les institutions religieuses ; entre les artisans et commerçants et les pouvoirs juridiques.

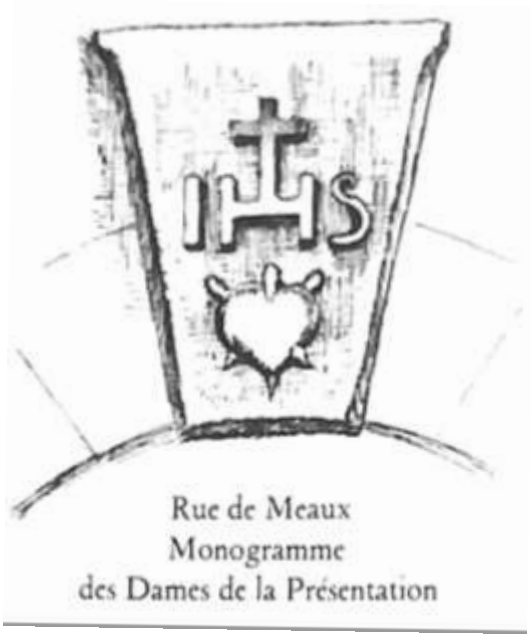

Plongeons-nous pour cela vers la fin du XVIe siècle. Notre Ville jouissait alors d'une grande activité économique apportant une richesse considérable autour principalement de deux axes :
- la fabrication et surtout le commerce des draps de laine, que nous groupons sous le terme utilisé en ce temps-là : la « **Thixeranderie** »
- le vignoble et le commerce du vin, thème évoqué dans un précédent numéro.

Nous citerons également sans aller plus en détail une activité méconnue, marginale en termes d'emplois, mais néanmoins lucrative : celle des tombiers (fabrication de pierres tombales, exploitant la qualité incomparable de la Pierre de Senlis).

La ***Thixeranderie*** générait un nombre d'emplois considérable. Réalisons que trois cent marchands drapiers vendaient leurs pièces (*appelées les Aulnages*) à la Halle aux draps, située à l'emplacement de la place Lavarande.
Les nombreux métiers s'activant dans la fabrication des draps de laine occupaient plus de quatre mille personnes. Mais le plus remarquable est que sous le terme de "Thixeranderie" les artisans et commerçants avaient établi leur **corporation** en 1213 selon des règlements qu'ils s'étaient librement octroyés. Devenus riches bourgeois, ils ont facilement investi les institutions municipales en tant qu' « échevins ». Profitant largement de leur situation privilégiée, leur notoriété franchit les siècles, malgré la Jacquerie, le siège de 1418, les destructions des Armagnacs, les terribles épidémies de peste…

Mais les siècles passant, ils n'ont pas vu venir les changements techniques, commerciaux et réglementaires. Arc-bouté sur leurs règlements ancestraux, ils n'ont pas su les modifier et les faire dûment enregistrer par « la Cour des Aides » (la chambre des métiers de l'époque), comme le fit les communes voisines.
À la fin de ce XVIe siècle il n'y avait plus que huit marchands drapiers et un seul moulin à draps.
L'orgueil professionnel des tisserands fut mortellement atteint, entrainant l'autorité des échevins dont ils faisaient partie.

À côté de cette longue et importante activité, celle de la vigne aussi déclina, surtout après les saccages des vignobles, au cours des deux sièges que connut la ville, par les Armagnacs et les ligueurs. Toutefois cette activité fit la fortune des établissements religieux, en particulier du chapitre de Notre-Dame, qui sont devenus, par héritages successifs, propriétaires de nombreux clos de vignes.

Que sont devenus les Nobles pendant de temps ? Depuis la longue période du Moyen Age, la plupart sont morts en guerre ou en croisade ou chassés par la Jacquerie puis troublés par les guerres de religion.

Nous voici donc dans ce contexte, au début du XVII° siècle pour assister l'arrivée des **Dames de la Présentation** dans ce quartier Saint Vincent vivant encore de quelques tisserands et drapiers, tout occupés par leurs discordes sur la largeur du drap, la bonne qualité des teintures et les tracasseries des *Commissaires des Usures*, tandis que la ville entière était saisie de terreur par l'apparition renouvelée de la peste.

Nicolas Sanguin, évêque du diocèse de Senlis, confia la fondation d'un établissement d'enseignement pour les jeunes filles, à Catherine Dreux et Marie Delacroix, toutes deux natives de Paris. Elles arrivèrent à Senlis le 28 Novembre 1626, jour de la fête de la Présentation de la Vierge.

Pour les héberger, Nicolas Sanguin acheta l'hôtel de la Belle Image où avaient été autrefois les prisons de la ville, situé rue de la tournelle Saint Vincent qui la séparait de Saint Vincent.

Les échevins ont éprouvé leur plus grande crainte à l'idée de voir s'installer une nouvelle congrégation religieuse dans ce quartier sinistré. Se réunissant en assemblée le 25 Mai 1629, ils rédigeaient les procès-verbaux suivants : (ne soyez pas surpris des tournures et orthographes d'autrefois)

« Sur le premier article il a été résolu que Monseigneur l'Evêque de Senlis sera prié de préfinir le nombre desdittes filles à trente-deux professes que converses lesquelles seront suffisamment fondées que cyaprès le dit nombre puisse être augmenté pour quelque cause que ce soit. »

« Sur le second article résolu aussi que lesdittes filles seront admises aux charges portées par les Requêtes et que l'instruction des filles externes se fera gratuitement. »

« Sur le troisième article que leur accint qui leur a été limité par le Voyer présents les Echevins sera borné aux quatre coins par le dehors desquelles bornes seront apposées les armes de la ville. Ne pouront lesdittes filles acquérir ni posséder héritages dedans et dehors de la ville de Senlis plus près de quatre lieues de laditte ville. »

Remarquons l'utilisation dédaigneuse de « filles » au lieu de « Dames » et encore moins de « Religieuses »…

Mais bientôt, en 1630, L'Evêque de Senlis Nicolas Sanguin fait donation aux Religieuses de la Présentation de onze maisons, jardins et place vague qu'il avait acquis par personnes interposées pour leur établissement. Tandis que le 20 Mars 1630, les lettres patentes de sa Majesté en forme de charte donnaient jouissance aux Religieuses aux conditions et restrictions portées par l'acte d'assemblée des habitants.

Constatant la rapide extension des Religieuses, grâce aux donations du riche Évêque, et compte tenu des importantes places occupées par les autres établissements religieux, les échevins protestèrent :

«Les entreprises nouvellement faites par lesdittes Religieuses sont tellement importantes ausdits habitants qu'elles ne peuvent s'y conserver que par la ruine totale de laditte ville laquelle, bien que d'une étendue fort médiocre, comprend une église cathédrale accompagnée de l'évêché et d'un cloître spacieux où sont les maisons des chanoines. Six paroisses, deux maisons de Religieux de l'Ordre de Saint-Augustin. Une commanderie de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, les couvents des Pères Carmes deschaussés, des Cordeliers et Capucins avec la Maison de l'Hôtel-Dieu, de Saint-Remy et le Monastère de la Présentation toutes lesquelles églises et communautés occupent plus de la moitié de la ville. »

« Ces entreprises sont d'autant plus pernicieuses et dommageables aux habitants que, par ce moyen, lesdittes Religieuses veulent occuper trois quartiers différents de laditte ville, puisque oultre celuy où leur monastère est fondé et batty, elles prétendent s'étendre en deux autres, l'un tenant aux remparts de la ville en passant sous la rue de la Tournelle Saint- Vincent, l'autre dans la pleine ville en passant sous la rue appelée de Meaux, en quoi faisant elles s'écartent tellement de leur monastère que leur clôture ne pourra plus être canonique et régulière puisqu'elle leur donnera entrée et communication en ces lieux infiniement dangereux et suspects…. »

Les édiles continuent en faisant remarquer que le Clergé étaient dispensé de contribuer aux charges publiques et que les habitants restant de plus en plus accablés par la « taille » quitteront tôt ou tard cette « malheureuse Ville ».
N'en restant pas qu'aux simples protestations. Les échevins s'aidant de bras vigoureux « *de gens de néant* », ont engagé des opérations de destructions, principalement de souterrains sous la rue de Meaux et de la Tournelle St Vincent.

Les Religieuses, portant supplique au Roi, obtinrent raison en 1649 en ces termes :

« Aux Religieuses
Il leur a été permis en connaissance de cause et sur ladvis des Trésoriers de France, de faire et construire deux passages et *voultes par dessous les rues de Saint-Vincent et de Meaux pour se pouvoir servir par elles des jardinages et maisons à faire classe aux filles de laditte Ville suivant qu'elles sont obligées par leur fondation lesquelles ont été à cet effet achetées par l'Evêque de Senlis Nicolas Sanguin leur fondateur.*
Les Echevins …ont par un attentat et rebellion ouverte à l'autorité de sa Majesté ont fait justice à eux-mêmes de rompre la clôture dudit monastère de desmolir tumultueusement et séditieusement les ouvrages faits en vertu des lettres patentes …
« Ont poussé l'insolence jusqu'à escalader le monastère desdittes suppliantes. Les Echevins ont parus et montés dessus les murs, rompus leurs clotures et assisté de portefaix manouvriers et gens de néant et sans adveu ont fait desmolir et détruire en un moment ce que lesdittes suppliantes ont fait avec grands frais pendant plusieurs mois. Malgré les censures qu'ils ont encourues et excommunications ont fait occuper et garder les lieux nuictamment par lesdits gens de néant qui sont dans l'enclos de leur dit monastère ce qui cause un désordre et un scandale étrange et expose les suppliantes à leur insolence et sans aucune sûreté de leur personne.»

L'un des Echevins Daniel Castellain Sieur de Popincourt Escuyer, fut en effet excommunié par l'Évêque de Senlis pour avoir franchi la clôture du Monastère et fait rompre les voûtes. Toutefois, après maintes tergiversations, il fut prouvé que cet Échevin n'avait pas agi « *en son propre et privé nom, mais en temps que représentant de la Municipalité*» il était alors bien difficile d'excommunier le représentant de Senlis.

Ainsi les demeures venues jusqu'à nous, apportent, alliée à la dignité hautaine des hôtels Grand Siècle, une austérité marquant encore tout un quartier de la ville.

Leurs pierres, par une sorte de lointain mimétisme, semblent toujours ignorer « croquants et gens de néant » passant au pied de ces demeures.

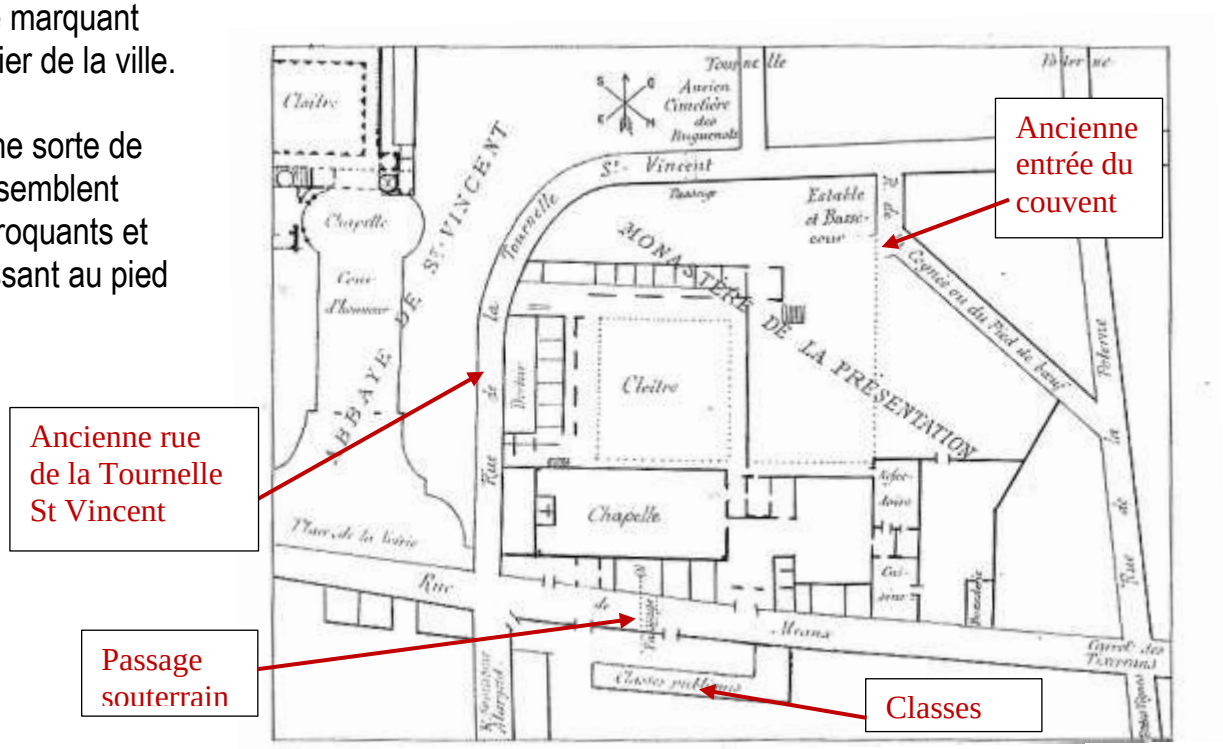

Jacques Marie Broust

Après de quarante ans, Marie, productrice dans une prestigieuse agence de publicité, était à ce jour, revenue de tout et de tous. La société de consommation, les diktats médiatiques. La pub et les marionnettes qui gravitaient autour d'elle depuis près de vingt ans avaient cessé de l'intéresser et de l'amuser. Grand guignol avait fait son temps, le gendarme avait perdu son bâton, il n'avait plus personne à battre et avait recouvré la raison. Marie désormais rêvait d'authentique, de terroir et de plumes, d'ailleurs et d'autrement.

Plus de mari, pas d'enfant, elle démissionna sans remords, cassa son plan épargne et troqua ses escarpins Gucci pour des bottes de caoutchouc crottées.

Adieu donc Pub, charrettes, médiaplannings, directeurs de création, annonceurs, panels, coke à gogo, parisianisme, soirée branchée, fringues de créateurs et bonjour la nature, les très petits matins, le silence, la campagne charentaise, les bêtes et les gens du cru. Marie voulait assurer. Son projet était un peu fou mais c'était aux Charentes de s'adapter… La région avait déjà le Pineau, le Cognac, le beurre de Surgères, Ségolène, l'agneau de pré-salé et le baudet du Poitou, pourquoi n'imposerait-elle pas sa spécialité ?

Elle commença sa basse-cour avec quarante spécimens de poules de Marans et trois coqs musculeux hyper testostéronés. Le bon air et les exercices en tous genres leur ouvrant sans doute l'appétit, Marie eut toutes les peines du monde à rassasier ces gallinacés gloutons.

L'élevage en liberté, le maïs à volonté donnaient des résultats, son poulailler compta bientôt plus de deux cents bêtes. Il fallut construire un bâtiment de 300 m2, le chauffer, l'équiper et passer en boucle des valses de Vienne sur le vieux juke-box qu'elle dénicha chez le meilleur antiquaire de La Rochelle. Elle devait faire des sacrifices ! Chacun savait qu'une interprétation de « La valse de l'Empereur» ou « d'aimer, boire et chanter », faisait progresser les pontes de 35 %, Pas question de lésiner !

Pourtant, la ruine guettait la jeune femme, l'argent vint à manquer. Ses volailles prospéraient tandis que Marie dépérissait, elle s'asseyait parfois le soir au milieu de ses bêtes, sur la paille, à même le sol. Les coqs se réveillaient alors, les « petits pères du peuple » comme elle les appelait, venaient lui picorer le cou, la tête ou le bout des doigts. Ils semblaient lui dire de ne pas s'en faire, qu'ils allaient tous s'y mettre, faire plus d'efforts encore, produire plus en se reproduisant plus encore. Ils allaient

copuler jusqu'à s'en faire éclater la crête, pondre des œufs carrés, en étoiles, tout ronds ou en forme de cœur, des rouges, des verts des à petits pois, des œufs sans jaune, sans blanc dedans, des œufs qui ne casseraient plus, que l'on devrait ouvrir avec un décapsuleur **!** Des œufs enfin, que l'univers lui envierait ; des œufs parfumés aux épices du monde… des œufs si beaux et qui sentaient si bon que l'on ne pourrait qu'oublier d'où ils sortaient !

Les coqs la faisaient rêver, les poules en rajoutaient et caquetaient plus que de raison, pleines d'optimisme et de beaux projets. Pourtant le résultat était bien là, le tiroir-caisse à sec, plus de liquidités, plus de crédits bancaires. L'élevage de Marans ne verrait pas le printemps.

Marie voulut mourir avec ses rêves. Au premier jour de janvier elle s'installa dans le poulailler, ce n'est pas le duvet qui manquait ! Elle dormit sept jours, sept nuits, sans boire ni manger, dans la plus douce des couettes jusqu'à ce matin de l'Epiphanie.

Un étrange silence l'éveilla d'un coup, la jeune femme sut d'emblée qu'il avait neigé durant la nuit. Dans le grand bâtiment plein d'odeurs qu'elle ne sentait plus, aucun signe de vie, pas un bruit d'aile, nulle plume ne volait, elle ouvrit les yeux, le cœur fou…

Ici, là, partout, sur les échelles, dans les nids, les paniers, sur les poutres, à même le sol luisaient mille lumières. Marie se leva et ramassa une de ces merveilles, un œuf d'or… dix œufs d'or, mille et mille encore, l'immense basse-cour s'était transformée en caverne d'Ali-Baba. Plus une seule plume, plus une seule fiente, l'élevage tout entier était parti, envolé avec le cadeau des rois mages et la neige de l'hiver.

Joëlle Bosschem

ANNONCES

Assemblée Générale

Invitation

Comme l'an dernier, nous organiserons notre assemblée générale le :

Samedi 10 février à 16h30,
Accueil à partir de 16h

À l'Hôtellerie de la Porte Bellon
salle annexe

À l'issue de notre réunion tous les adhérents seront conviés à partager un buffet.

N'oubliez pas à ce propos de renouveler votre cotisation pour 2018.

Visitez régulièrement notre site Internet

https://senlis-bastion.fr

- Vous y découvrirez des articles passionnants ;
- Vous pouvez relire ou télécharger nos anciens Turlupins
- Vous pourrez accéder à une visite de 22 lieux de notre quartier, commentée sous forme de vidéo animée.
- Vous pourrez visionner de nombreux diaporamas et reportages de nos manifestations.
- Prenez connaissance de nos actions concernant notre cadre de vie, circulation, troubles,…
- Ne manquez pas d'y laisser vos observations et de laisser des messages.

Chambres d'hôtes

À LA PORTE DE MEAUX

Mme Boileau
56 rue de Meaux 60300 SENLIS
03 44 63 15 24

CHEZ FRANCOISE

Mme Massu
30, rue des Bordeaux 60300 SENLIS
Email : massu.françoise@neuf.fr
Tél. : 03 44 27 86 41

FAB-HOUSE

6 rue du Périer 60300 Senlis
Tel mobile : 06 81 64 83 89
Contact : contact@fabhouse.fr

Le Turlupin
Le journal de l'association
Senlis Est Quartier Saint Vincent.
Association loi 1901
Enregistrement N° W604000919

Dépôt Légal : Aout 2011
N° ISSN : 2118-1438
Directeur de rédaction :
Jacques Marie Broust.

Courriel : **asso@senlis-bastion.fr**
Web : **www.senlis-bastion.fr**